

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 4 Juillet 2024

<u>Jeunesse</u>	
D2024/44– Tarification des séjours de l’Espace Jeunes.	APPROUVÉ
D2024/45 – CAP 33 - Année 2024 - Adoption de la convention de partenariat entre le Conseil Départemental et la commune de Mios.	APPROUVÉ
<u>Finances/Ressources humaines</u>	
D2024/46 – Indemnisation des travaux supplémentaires pour élections.	APPROUVÉ
D2024/47 - Fixation des plafonds de prise en charge du compte personnel de formation.	APPROUVÉ
D2024/48 - Adoption du règlement de formation.	APPROUVÉ
D2024/49 - Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde pour le lancement d’une consultation pour la passation d’une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire (prévoyance).	APPROUVÉ
D2024/50 - Recours aux contrats d’apprentissage.	APPROUVÉ
D2024/51 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention avec la société S2O pour assurer la mission ACFI.	APPROUVÉ
<u>Aménagement de la ville</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • D2024/52 - Projet de raccordement individuel (BT) au réseau électrique de distribution publique, nécessitant une extension du réseau sur l’emprise de la propriété communale cadastrée section A n° 2700 - Autorisation donnée à M. le Maire de signer les conventions avec ENEDIS et l’acte notarié à venir. 	APPROUVÉ
<ul style="list-style-type: none"> • D2024/53 - Restructuration du pôle Tennis - Validation de l’opération et demande de subvention. 	APPROUVÉ
<u>Urbanisme</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • D2024/54 – ZAC Terres Vives, éco-domaine de Mios – Dénomination d’une rue (îlot Q). 	APPROUVÉ
<ul style="list-style-type: none"> • D2024/55 - Convention Territoriale d’Exercice Concerté (CTEC) entre la Ville, le CCAS et le Département de la Gironde. 	APPROUVÉ